



communiqué

Le 15 novembre 1993

N° 210

Date

Pour publication

NOUVEAUX SERVICES CONSULAIRES À MIAMI

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui que de nouveaux services seront offerts au consulat canadien à Miami pour le bénéfice des Canadiens qui voyagent ou résident en Floride.

«Nos services sont de plus en plus sollicités en raison du nombre croissant de Canadiens qui se rendent en Floride. Le consulat répondra à cette demande et fournira une gamme plus complète de services destinés particulièrement aux Canadiens en difficulté et ce, sans qu'il en coûte davantage aux contribuables», a dit M. Ouellet.

En plus du programme commercial actuel, le consulat prendra en charge les programmes suivants : affaires consulaires, immigration, tourisme, liaison avec la police et douanes. Les nouveaux services pourront être assurés grâce à un redéploiement des ressources existantes du ministère aux États-Unis.

Les services consulaires pour la Floride étaient auparavant la responsabilité du consulat général d'Atlanta, qui s'occupe d'environ 2 400 cas par année, dont 80 p. 100 concernent la Floride. Quelque 2,5 millions de Canadiens se rendent en Floride chaque année.

La prestation de nouveaux services en Floride n'est qu'une des initiatives mises sur pied à l'intention des voyageurs canadiens. Mentionnons aussi la série vidéo «Bon voyage, mais...», la mise en place d'un nouveau numéro spécial, le 1-800-267-6788, qui permet de répondre aux demandes de renseignements des voyageurs, et le Programme de sensibilisation aux services consulaires, qui conseille les Canadiens sur la façon de voyager en toute sécurité à l'extérieur du pays. Ces initiatives visent à informer les Canadiens des services offerts par leurs missions à l'étranger,